

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus. Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS: Annonces: la ligne. 20 c Réclames: 30 c Faits divers: 50 c On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. OMBARD, à Valenciennes, chez M. LAFITTE, et C^o, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

Table with columns for 'MOIS DE PAIEMENTS', '12 OCTOBRE', '13 OCTOBRE', and various financial entries like 'Actions Banque de France', 'Société générale', etc.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

New-York, 13 octobre. Change sur Londres, 4.80; change sur Paris, 523 3/4

Liverpool, 13 octobre. Cotons: Ventes 20,000 b., hausse 1/8.

Havre, 13 octobre. Cotons: Ventes 3,000 b., janvier-mars, 86 à 87, new-Orléans 89.50. Recettes 71,000 b., Savannah 86.

ROUBAIX 13 OCTOBRE 1875.

Bulletin du jour

Pendant que divers journaux s'épuisent à affirmer l'intime et solide union des gauches et du groupe Lavergne, on peut chaque jour constater de nouveaux indices d'une prochaine rupture de cette union qui, d'ailleurs, en ce qui concerne le second groupe, a toujours été plutôt

nominale que réelle depuis le 25 février. Ainsi, tandis que le centre gauche et le groupe Lavergne s'efforcent d'écarter du programme de la révision, et voudraient faire de l'assentiment au maintien de la constitution jusqu'en 1880 la pierre de touche des adhésions à la république macmahonnienne, les radicaux déclarent nettement qu'ils entendent dès à présent user de la clause de révision et provoquer le suffrage universel se prononçant aux élections prochaines sur les modifications à apporter aux statuts du 25 février.

D'autre part, l'élection de néfaste augure comme conseiller municipal du citoyen Engelhardt, auquel les conservateurs et les républicains modérés du quartier de la Sorbonne n'ont pu trouver de concurrent, est la preuve irréfutable des progrès constants et de la force du radicalisme intrinsèque; cette élection, qui s'est élevée, grâce aux efforts des rouges, à la hauteur d'un événement considérable est, il ne faut pas se le dissimuler, une déclaration de guerre en règle à l'esprit de transaction d'une part et au « cléricisme » de l'autre.

Une feuille ministérielle, nuance Decazes, assure que, le premier jour de la session, les Gauches déposeront une demande d'interpellation sur la politique intérieure, et demanderont la discussion immédiate.

Nous lisons, en même temps, dans une feuille bonapartiste que, dès la rentrée, la Gauche demandera la convocation immédiate des électeurs pour la nomination des vingt-quatre députés dont les sièges sont vacants. Mais un organe radical nie l'exactitude de cette dernière information.

Réponse de M. de la Rochette à M. Callet.

Mon cher Callet, Le débat entre nous doit être clos, et je pourrais ne pas répondre à la nouvelle lettre que vous m'écrivez à la date du 8 octobre, cela par une raison très simple, c'est que je suis arrivé au but que je voulais atteindre.

Tous les hommes sincères qui m'ont fait l'honneur de me lire, savent parfaitement, à cet heure, que le centre droit, sans autre mandat que celui qu'il s'était donné à lui-même, a usurpé la place de la commission des neuf; altéré les paroles du Roi et jeté dans le pays, par tous les moyens de la publicité, un procès-verbal, qui a eu pour résultat la lettre du 27 octobre, par conséquent, mon but est atteint puisqu'il avait pour objet de faire comprendre que le centre droit est responsable, dans le passé, de l'échec de la Monarchie, comme il est responsable, dans le présent, du triomphe de la République.

différences qui existe dans la rédaction du centre droit.

Soyez-en sûr, la France, qui n'a pas de parti pris, dira que vous êtes battu. Je ne vous aurais donc pas répondu, car je ne vois pas l'utilité de prolonger cette discussion déjà trop longue.

Mais vous vous adressez directement à moi, et, comme les Parthes, en fuyant, vous me lancez votre javelot. Je ne vois pas l'opportunité et la convenance de rapporter des conversations intimes. L'histoire se fonde sur des faits réels et publics, et non sur des cancanes de couloir. Si je voulais vous suivre dans cette voie, il me serait aisé d'expliquer, de la même manière, notre vote du 20 novembre 1873 dont les événements ultérieurs ont fait une faute, mais qui, à l'époque, était parfaitement justifié.

Quoi qu'il en soit, vous me dites: « Je vous rappellerai les paroles d'un vénérable député de l'extrême droite » que vous n'aurez sans doute aucune peine à reconnaître. Si cette lettre m'est ée confiée, disait-il, je l'aurais déchirée ou brûlée, à coup sûr je ne l'aurais pas remise.

Vous croyez m'embarasser beaucoup. Eh bien, je vous l'affirme, vous ne m'embarassez pas du tout.

Vous ne nommez pas ce vénérable collègue; mais je dis très volontiers que ce très peu vénérable mais honnête collègue que vous avez voulu désigner, c'est moi! et ce que je vous ai dit dans l'intimité, et dont vous profitez parce que vous êtes à bout d'argument, je le répéterais sur les toits.

Qui, et le Roi m'avait adressé la lettre du 27 octobre, je ne l'aurais pas publiée. Voici pourquoi:

Le Roi n'avait point à répondre au centre droit, qui avait altéré ses paroles: mais placé à cinq cents lieues de son pays il a fait une confusion regrettable, et cependant bien naturelle. Il a attribué à la commission des neuf, qui avait un mandat, le procès-verbal du centre droit qui n'en avait pas et qui avait pris sa place.

Quand des hommes sincères se sont réunis pour construire un édifice, si, au moment où il paraît terminé, il vient à s'écrouler tout d'un coup, il se révèle dans les âmes comme un effondrement général. Tous les ouvriers sont étonnés, stupéfaits, anéantis.

C'est ce qui est arrivé après la lettre du 27 octobre. Mais à la réflexion on s'est dit: Quelle est la cause de ce désastre? L'apparence était contre la lettre du 27 octobre; mais on a bien vite reconnu que, en réalité, la faute vraie, non imaginaire, appartenait au centre droit qui avait usurpé un mandat que personne ne lui avait donné et qui était en désaccord complet avec les paroles conciliantes et officielles du roi.

roi, le centre droit pouvait les prendre ou les refuser. Il en a changé le sens, la nature et la portée.

Il a dit: « Le drapeau tricolore est maintenant, il ne pourra être modifié que par l' accord du Roi et de l'Assemblée. » Si vous ne voyez pas la différence énorme qui existe entre ces deux déclarations, je vous plains, mon cher Callet; mais pour moi et pour tous les Français non prévenus, cette différence est immense.

Avec la formule qui réalisait la pensée du Roi, tout citoyen français était libre, à la rentrée du Roi, d'arborer les couleurs qui répondaient à ses sentiments et à leur cœur.

Avec la rédaction du centre droit, les amis du Roi, les fidèles serviteurs ne pouvaient arborer le drapeau blanc sans être des séditeurs et des violateurs de la loi: les commissaires de police et les gendarmes devaient leur déclarer procès-verbal.

Comprenez-vous le Roi, le lendemain de sa rentrée, obligé de faire poursuivre ses meilleurs amis et ses serviteurs les plus dévoués, et de les faire condamner à l'amende et à la prison?

Est-ce que votre conscience nese soulève pas à cette pensée? et cependant c'est la conséquence de la formule du centre droit.

Le centre droit est d'autant plus coupable qu'il avait d'avance la certitude de ce qui devait arriver. La question du drapeau avait déjà été soulevée entre le Roi et le centre droit, et quand le Roi est venu à Chambord, trois députés lui avaient été envoyés. C'est pour répondre à ces exigences que le Roi fit ce manifeste daté de Chambord et qui est dans la mémoire de tous; le Roi disait en parlant du drapeau blanc: « Il a couvert mon berceau, je veux qu'il ombre ma tombe. »

Le centre droit connaissait donc depuis longtemps les intentions arrêtées du Roi. Il devait regarder les paroles dites à M. Chesnelong comme une concession faite au respect qu'il doit et qu'il porte à son pays.

Le Roi réservait tout pour être discuté avec les représentants de la France. Le centre droit procédait par imposition et remettait la discussion dans un avenir plus éloigné.

Si donc le centre droit connaissait à l'avance les intentions du Roi — et il n'est pas possible d'en douter, — l'imposition du drapeau était un piège, et le Roi, à cinq cents lieues, peu instruit des habiletés, mais honnête et franc par excellence, y est tombé.

C'est pour prévenir ce malheur que j'aurais arrêté la lettre, comme je vous l'ai dit et comme je vous le répète encore, et j'aurais rendu le plus immense service à mon pays.

Voilà l'histoire vraie, sincère de cette triste époque, et vous voyez que tout cela ne justifie pas le centre droit. Vos amis, mon cher Callet, ont fait la République au 25 février et ils l'ont faite uniquement contre le Roi et contre nous.

J'admire certainement beaucoup M. Buffet qui lutte courageusement contre les conséquences logiques de son acte du 25 février.

Vous l'aidez de toutes vos forces et vous nous appelez à vous prêter secours. Tous ensemble nous ne pourrions pas le sauver et nous nous perdriions avec vous. Les Girondins étaient plus nombreux que les Montagnards et ils ont été vaincus. Les principes ont des conséquences terribles, et dans les révolutions la victoire reste toujours aux plus violents.

Vous craignez le césarisme et cependant vous faites tout pour y arriver. L'histoire vous apprend que toutes les Républiques en France versent sur un bonaparte, et vous travaillez à l'Empire sans le vouloir.

Cela prouve, mon cher Callet, qu'une fois sortis de la vérité politique, les meilleurs esprits n'ont plus de base: ils errent à l'aventure, sans principes, sans boussole, sans idées, ils vivent dans les expédients jusqu'au jour où ils viennent échouer sur les écueils.

Nous, nous avons des principes, nous avons une boussole, nous avons une idée et de plus nous avons un port où notre malheureux pays peut trouver, quand il le voudra, la paix et la sécurité de l'avenir.

Notre patriotisme ne nous permet pas d'abandonner cela pour courir avec vous les aventures et arriver à une solution que tout le monde prévoit et que ni vous, ni nous ne pourrions pas empêcher.

Permettez-moi de ne pas répondre aux allégations sur la légitimité qui terminent votre lettre. Avec votre système, tout ce qui est légal est légitime, et vous ne voyez pas que vous justifiez l'Empire, les Républiques jusque dans la Terreur: car ils avaient pour eux la loi: vous justifiez même d'avance la Commune si elle parvient un jour à avoir pour elle la légitimité.

Non! non! je proteste! tout ce qui est légal n'est pas légitime, et j'ajoute que tout ce qui n'est pas le Roi est la révolution, et que la révolution sous quelque forme qu'elle se produise, conduit aux abîmes par ses conséquences fatales.

Le débat est clos. Vous êtes battu, vous êtes vaincu, vous sortez maintenant de la question pour entrer dans des personnalités. Moi, je vous le répète: je n'attaque personne et je crois aux bonnes intentions de tous. Mais j'explique ce qui s'est passé, j'expose les faits officiels et publics, sans attaquer aucun de mes collègues.

La France honnête est maintenant éclairée. Elle jugera! Recevez, mon cher Callet, l'assurance de toute mon affection.

E. DE LA ROCHELETTE Député de la Loire-Inférieure

les conseils d'instruction établis dans chaque département, dans les délégations cantonales. Le parti clérical est partout dans l'Université, du stémel à la base. Il faut l'expulser de partout. Il ne peut pas déceint prétendre à la direction de l'Université, qu'il travaille publiquement à renverser.

« Tous les députés républicains sont persuadés qu'il n'y a pas de réforme plus indispensable: le premier devoir de la prochaine Assemblée, le plus urgent, le plus nécessaire, ce sera de séparer l'Église de l'école, l'Église du lycée, l'Église de la Faculté. Si nos représentants manquaient à ce devoir, la France serait encapucinée avant vingt ans. »

« Avant de mettre le clergé, à la porte » de tous les conseils et de tous les établissements officiels d'enseignement il faudrait enlever à l'Université le budget que lui fait l'Etat et dont nous, catholiques, nous payons la plus grosse part.

« Sur ces bases, on pourrait peut-être s'entendre. Mais pourquoi les libres penseurs, s'ils ne veulent pas rencontrer le prétre dans l'école, ne fondent-ils pas comme nous des universités libres à leurs frais, en continuant, toujours comme nous, de payer une partie de l'enseignement officiel? »

ETRANGER

LES BOMBARDEMENTS EN NAVARRE. — Voici le texte de l'ordre du jour publié par le général Frillo, en date du 9 octobre:

« L'ennemi continuant à bombarder Hernani et Guetaria, je suis obligé d'user de représailles envers les villages qu'il occupe et qui sont sous le feu de notre artillerie. Je décide que les villages d'Uzurbil, Lasarta, Urnieta, Ergobia et Aztigarraga subiront le même sort. Pour accorder, cependant, le temps voulu par les lois de la guerre, pour que les habitants puissent quitter leurs foyers, le bombardement commencera seulement le 11 de ce mois, à 8 heures du matin, et continuera, jusqu'à nouvel ordre, de 6 heures du matin à 4 heures du soir. Si l'ordre en est donné, il se poursuivra pendant la nuit. Les forts de Luzarrio, Hernandez et une batterie de huit centimètres placée dans la tour des cinq points, bombarderont Uzurbil. Les forts d'Oriamendi et Jugo dirigeront leurs feux sur Lasarta, Santa Barbara, Urnieta, et le fort de Amizana, avec une batterie de dix centimètres, tirera sur Ergobia, Aztigarraga. »

LES DÉPENSES DU DANEMARK. — On lit dans le Globe du 11 octobre:

« Il y a tout lieu de croire que le Rigsdag danois sera convoqué avant peu pour voter le crédit nécessaire à l'établissement d'un système important de défenses nationales longtemps réclamées par les principaux officiers des deux services et par tous les patriotes. Une brochure, récemment publiée par un ancien ministre de la guerre, recommande l'adoption d'un plan de défense de terre ou de mer. L'auteur pense que les travaux devraient être principalement, mais non exclusivement, établis dans la Zélande et plus particulièrement à Copenhague. Il est persuadé que quelle que soit la puissance qui viendrait attaquer le Danemark, fût-ce même la voisine Allemagne, le siège du gouvernement sera toujours l'objectif que l'on aura en

Feuilleton du Journal de Roubaix du 14 OCTOBRE 1875.

LE PARDON DU MOINE

PAR RAOUL DE NAVERY. XIV LA STATUETTE DE SAINT-FRANÇOIS (Suite).

Lello Lelli enfonça le sachet de peau dans son pourpoint, et me dit: — En garde! — Je levai l'épée, comme pour un salut: — J'en appelle à toi, Mercédès, dis-je d'une voix grave. Le temps me manqua pour croiser le fer, Lello se fendit, et je ne dus qu'à la rapidité d'un bond en arrière de n'être pas transpercé d'outre en outre. Vous devez comprendre qu'après de tels préliminaires, la lutte ne pouvait qu'être mortelle.

blait que le Seigneur me devait la vie du misérable dont la confession pouvait vous réhabiliter.

Autour de nous s'était formé un grand cercle. On devinait vaguement qu'il s'agissait d'une chose autrement grave et terrible que d'une vulgaire boucle de cheveux. J'ai toujours pensé que ceux à qui Dieu confie un mandat gardent sur leur front un reflet d'en haut. Je me sentais fort d'une force suprême. Le premier moment de surprise passé, je ripostai aux attaques de Lello avec une adresse égale, mais un calme plus grand. Sa façon de se battre ressemblait à celle d'un bandit. Il faisait, pour m'atteindre, des bonds de tigre, et ses dents grinçaient comme celles d'une hyène. Son épée brillait d'un éclat fulgurant. Je restais tranquille en apparence, malgré ma secrète angoisse. Un oubli d'une seconde, et j'étais perdu... Mes yeux restaient rivés aux siens... La colère lui montait au cerveau et lui empourprait le front. Il éprouvait ce sentiment dangereux pour tous les duellistes: la hâte d'en finir.

Les curieux n'honoreraient d'une sympathie visible; peut-être trouverait-on que je vengeais plus d'une injure. Cependant, lentement, le cercle des spectateurs s'était grossi. Ceux qui arrivaient ne ressemblaient point aux au-

ciens habitués de la taverne. Les regards qu'ils jetaient sur moi n'avaient rien de rassurant; je devinais que Lello comptait parmi eux autant d'amis que de complices.

Tout à coup, à un mouvement brusque que fit Lello Lelli, le sachet de peau caché dans sa poitrine tomba à terre, je m'élançai, et tandis que je posais le pied sur cette pauvre mèche de cheveux qui, dans ma pensée, est une preuve à conviction, mon bras s'allongea d'une façon démesurée, et mon épée fendit le pourpoint de Lello Lelli. Je l'arrachai toute rouge.

Lello venait de tomber sur le carreau. Le premier mouvement des nouveaux venus dont j'avais pu constater la mauvaise mine, fut de m'entourer d'une façon menaçante.

Les témoins de la querelle s'armèrent de leur côté, tandis que l'hôte et ses valets enlevaient le blessé à qui personne ne semblait s'intéresser. Des deux côtés on s'armait à la hâte, quand heureusement un cri menaçant se fit entendre: — La police! Il n'en fallut pas davantage, une seconde après la salle était vide. Je courus alors près du lit de Lello. Un moine m'y avait devancé. Une écume rougeâtre frangeait les

lèvres du misérable, il semblait n'avoir que le souffle, et un râle sifflant s'échappait de sa poitrine.

Le moine me regarda avec sévérité: — Ce n'est point ici votre place, me dit-il. — Excusez-moi, lui répondis-je, mais je veux savoir... — S'il vous pardonne?... — Non! il n'est pas de ceux qui pardonnent ou qui oublient, je veux savoir s'il l'avouera... — Quoi? — Son crime! — Ceci est le secret de Dieu, mon fils.

— Et le secret de la mort, répondis-je. — Vous ne prétendez point cependant... — Je prétends ne le point quitter. — Jusqu'à ce qu'il guérisse? — Qu'il guérisse ou qu'il expire... — Et si votre vue, nourrissant sa colère, l'empêchait de se repentir? — Il ne peut se repentir sans avouer.

— Avouer quoi? — Un crime, vous dis-je, un crime pour lequel un autre est menacé, banni... — Vous avez des preuves de la culpabilité de cet homme?

— J'en ai une déjà... Je montrai ma boucle de cheveux, puis j'ajoutai: — Son délire m'en fournira d'autres, et vous entendrez avec moi...

Le vieux moine se leva. — Je jure devant Dieu, me dit-il, que de cette heure je me considère comme le confesseur de cet homme... Mon âme et mon cœur de prêtre s'ouvriraient seuls à ses aveux, à ses confidences suprêmes, et je vous adjure de vous écarter de cette couche. — Vous oubliez, mon père, l'infortuné qui souffre et qui attend... Le saint vieillard retomba dans sa prière, et je m'assis en face du lit de l'agonisant.

Son front avait la blancheur jaunée de l'ivoire, ses yeux restaient clos; de temps en temps ses lèvres s'ouvraient et laissaient passer un souffle... et ce souffle disait pour moi: « Mercédès! » Le moine pria toujours, sans repos, sans relâche, s'efforçant d'arracher à l'enfer cette âme criminelle, et veillant sur son enveloppe de chair, tandis que je faisais sentinelle pour la justice. — Quel dévouement! quel dévouement! s'écria Alonso Cano. Le jeune homme pressa respectueusement la main de l'artiste. — L'acquiescement d'une dette de reconnaissance, voilà tout.

— Enfin? demanda Alonso Cano. — Vingt jours se passèrent, répondit le jeune homme, et pendant vingt jours le moine disputa à la mort du corps et à la damnation de l'âme celui que je brûlais de livrer entre les mains des juges séculiers... Et quand le misérable Lello ouvrit les yeux, quand il me vit à son chevet avec le moine, il sourit avec ironie, comprenant que son secret était bien gardé!

Dès qu'il put se lever, il quitta l'hôtellerie. Je n'avais rien appris de nouveau, j'avais seulement conquis mon gage. Miguel fouilla dans son vêtement et en tira le sachet de peau. En le recevant, les mains d'Alonso Cano tremblaient d'une façon convulsive.

Il eut cependant la force de l'ouvrir, puis il en tira une mèche de cheveux d'un noir semblable à l'aile bleutée des hirondelles.

Il la porta à ses lèvres en s'écriant au milieu de ses larmes: — Mercédès! Mercédès! Puis un moment après, il ajouta: — Tu es certain de ne point trouver d'autre preuve? (A suivre).